



TABLE DES MATIÈRES

CARNET CLINIQUE	2
TRAITEMENTS ET GUIDANCES SPÉCIALISÉS À NAMUR	3
BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE	3
REVUES SCIENTIFIQUES	4
ARTICLES QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION	4
LIVRES, FILMS & DOCUMENTAIRES	7
REVUE DE PRESSE	8
CONGRÈS & COLLOQUES	16
FORMATIONS & CONFÉRENCES	17
MATINÉE THÉMATIQUE	20
ÉTUDES DE CAS	21
TESTOTHEQUE	22
PARADOXE	24

HIGHLIGHT

Unité de Psycho - Pathologie Légale ASBL

92, rue Despars – 7500 Tournai
Tel. +32 (0) 69 888 333
Fax +32 (0) 69 888 334
E-mail : centredappui@uppl.be
Site Web : <http://www.uppl.be>

DIRECTION :

Julien Lagneaux

SECRETARIAT :

Amandine Lagneau ; Elodie Martin

CENTRE D'APPUI :

Luca Carruana ; Marie-Hélène Plaëte ;
Dorothee Rousseau ; Jessica Thiry ;
Bertrand Jacques ; Dr. J-M Verdebout

AVIS SPÉCIALISÉS :

Psychiatres : Dr Michel-Henri Martin ;
Dr Jean-Marc Verdebout ;

Psychologues : Luca Carruana ;
Barbara Fettweis ; Christophe Kinet ;
Clément Laloy ; Audrey Laterza ;
Vinciane Leroy ; Donatien Macquet ;
Marc Malempré ; Vanessa Milazzo ;
Bernard Pihet ; Marie-Hélène Plaëte ;
Dorothee Rousseau ; Barbara
Sneepers ; Jessica Thiry

EQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

Psychiatre : J-M Verdebout

Psychologues : Luca Carruana ; Marie-
Hélène Plaëte ; Dorothee Rousseau ;
Jessica Thiry

Assistant social, sexologue : Bertrand
Jacques

Criminologue, sexologue : Julien
Lagneaux

TRIANGLE

Coordination : Véronique Sermon

Formateurs : Sandra Bastaens ;
Virginie Davidts ; Pascale Gérard ;
Bertrand Jacques ; Gwenaëlle
Klinkhommel ; Maurine Latouche ;
Vinciane Leroy ; Marie-Charlotte
Quairiat ; Sarah Tannier



A vos agendas ! Cette année, l'UPPL fête ses **20 ans** d'existence. Cet anniversaire est également celui de l'Accord de coopération Justice/Santé et de l'ensemble des partenaires de cet accord. A cette occasion, l'UPPL organise une journée colloque le **jeudi 31 janvier 2019** dans le prestigieux cadre du Théâtre Royal de Namur. En attendant plus de précisions n'hésitez pas à d'ores et déjà bloquer la date !



Du changement à l'UPPL ! Depuis le 1^{er} juillet 2018, nos bureaux de Namur se situent au **n° 314 de la rue de Gembloux à 5002 Saint-Servais**. Nous serons heureux de vous accueillir dans ce nouvel environnement. Demandez notre plan d'accès !



N'oubliez pas de suivre l'actualité de l'UPPL via les réseaux sociaux Facebook® et LinkedIn®. Vous y trouverez les informations utiles au sujet des formations et autres événements à venir proposés par l'UPPL.



Matinée thématique sur le thème « Internet, applications, réseaux sociaux, ... Les nouvelles technologies et leurs dérives », le 26 septembre prochain, à Namur. Plus d'information dans les pages suivantes (plus d'informations en page 20).



Carnet clinique : « L'éveil du printemps. Une tragédie enfantine ». Réflexion sur l'adolescence à partir de la pièce mise en scène par Armel Roussel. Plus d'informations page 2.



Des prises en charge spécialisées à Namur. Plus d'informations en page 3.

« L'ÉVEIL DU PRINTEMPS. UNE TRAGÉDIE ENFANTINE » REFLEXION SUR L'ADOLESCENCE A PARTIR DE LA PIÈCE MISE EN SCÈNE PAR ARMEL ROUSSEL

« L'Éveil du printemps. Une tragédie enfantine » est une pièce de Frank Wedekind (1891), dont le texte aborde les souffrances et questions propres à l'adolescence. Ainsi, Jacques LACAN en dit, dans sa préface « *ainsi un dramaturge aborde en 1891 l'affaire de ce qu'est pour les garçons de faire l'amour avec les filles, marquant qu'ils n'y songeraient pas sans l'éveil de leurs rêves* ».

Le Théâtre National Wallonie-Bruxelles en a proposé une version mise en scène par Armel ROUSSEL, que nous sommes allés voir le 4 mai 2018 et dont nous vous proposons de partager nos impressions, tant cela nous a renvoyé à notre clinique de l'adolescence.

La pièce retrace l'histoire de Wendla, Melchior et Moritz évoluant au sein d'une bande de jeunes en proie aux tourments inhérents à l'adolescence.

Les axes principaux de la pièce sont l'émergence de la sexualité dans ce corps sortant de l'enfance, les questions autour de « ça », à entendre comme le rapport sexuel et la pulsion qui l'accompagne, les questions qui s'adressent aux parents sans trouver de réponse, la scolarité et les attentes des adultes. Mais aussi la mort et le passage à l'acte.

L'adolescence vient marquer un véritable passage d'un monde à un autre. Garçons et filles paraissent ne plus savoir comment s'adresser la parole comme l'enfance le leur permettait. Celui de l'autre sexe devient objet d'étrangeté et de curiosité. Les corps s'exhibent et se cachent. Nous observons que le jeu n'a plus sa place : garçons et filles traînent en bande et parlent, comparent leur évolution respective. La temporalité est rythmée par la scolarité et ses échéances : une rentrée, des devoirs, les examens, l'attente de leurs résultats, les vacances...

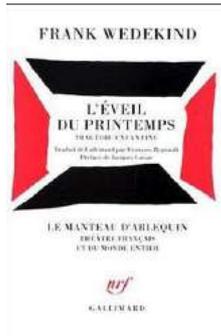
L'auteur décrit à quel point le rythme diffère d'un jeune à l'autre, comme nous pouvons l'observer dans notre clinique : certains, comme Melchior, sont pris par les premières excitations corporelles, d'autres comme Moritz, se terrent dans la scolarité et dans le rejet du sexuel qui se fait ressentir. En même temps que la sexualité se manifeste, les repères et autres croyances semblent se fragiliser et leur faire perdre pied.

Wendla est en recherche du « dire vrai » chez l'adulte. Face à l'insistance de sa fille, la mère ne pourra mettre des mots clairs sur ses questions, sur le « comment ça se passe ?! », entretenant légendes et métaphores infantiles. Le message « *tu seras enceinte lorsque tu seras amoureuse et mariée !* » semble faire condition et raison. Jusqu'au jour où Wendla, persuadée de ne pas aimer et donc de ne courir aucun risque, s'embarquera dans un rapport sexuel peu consenti... pour ensuite tomber enceinte. Wendla consent mais en ignorant ce à quoi elle consent, mettant en question la qualité de ce oui qui se transforme alors en non.

Melchior s'illustre dans des passages à l'acte qui le débordent : la violence physique et la sexualité qu'il impose dans certaines de ses relations. Nous observons que les actes débutent sur fond de provocation, d'insistance et du fait de se montrer à l'autre : « *cette fille de joie sur mon chemin de souffrance* ». Les limites sont floues et sont ensuite outrepassées « *ta chasteté a engendré mes débordements !* ».

Moritz reflète quant à lui une fragilité liée à son existence et à son désir d'exister dans un monde qui semble peu faire sens pour lui « *être dans un monde par hasard, sans le vouloir* »... et dans lequel il n'a pas souhaité arriver : la pression parentale, les résultats scolaires, son avenir « *travailler, travailler, travailler* ». A l'heure où le corps s'embrase, comment allier ces sensations encore inconnues avec les obligations scolaires qui le mettent sous pression ? Cette pression qui vient à la fois de l'intérieur et de l'extérieur, qui devient insupportable pour Moritz qui commet alors l'irréparable, coincé dans une voie qu'il considère comme sans issue. La mort comme délivrance, pour ne pas être jugé sur ses résultats scolaires et car ne sachant faire face à ce sexuel qui devient possible.

Face à cette jeunesse en souffrance, l'institution se positionne, opte pour la sanction et s'appuie sur la peur. L'adolescent auteur de violence devient bouc émissaire, ses élans pulsionnels deviennent obscénités « *un désir immoral pour l'immoralité même* ». La peur des parents, de l'institution, de la société, se loge dans l'idée d'un acte « *qui pourrait devenir une habitude* ».



Cette tentative de synthèse d'un ouvrage d'une telle richesse permet de souligner toute la complexité du processus adolescent et de la pulsion sexuelle et violente à l'oeuvre à cette période, de souligner la lutte entre les motions qui habitent les jeunes, les menant parfois au passage à l'acte. Celui-ci doit pouvoir être entendu à la lumière de cette complexité qui habite son auteur.

Référence : F. WEDEKIND (1891), *L'Éveil du Printemps*. Ed. Gallimard.

TRAITEMENTS ET GUIDANCES SPÉCIALISÉS À NAMUR

Depuis janvier 2017, l'UPPL a développé son activité par l'ouverture d'un pôle clinique dans la capitale wallonne. Cette offre de prise en charge clinique spécialisée est d'autant plus facilitée par l'occupation de nos nouveaux locaux, situés dorénavant au n° 314 de la rue de Gembloux à 5002 Saint-Servais. Pour tout renseignement, toute demande ou afin d'obtenir un plan d'accès détaillé, veuillez prendre directement contact avec notre secrétariat central, à Tournai.



BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE



N'oubliez pas que vous pouvez à chaque instant consulter notre bibliothèque en ligne via <https://www.zotero.org/uppl/items>

Il s'agit de plus de 3000 références mises à disposition des professionnels et étudiants.

L'UPPL est abonnée à plusieurs revues scientifiques qui peuvent être consultées sur demande :

Acta Psychiatrica Belgica, revue trimestrielle,

Child Abuse & Neglect - The International Journal, revue mensuelle,

Confluences, revue trimestrielle de l'Institut Wallon pour la Santé Mentale (ASBL),

Le Divan familial, revue de thérapie familiale psychanalytique, revue semestrielle,

European Journal of Criminology, revue trimestrielle,

International Journal of Law and Psychiatry, revue bimestrielle,

Journal du Droit des Jeunes, 10 numéros par an,

Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling, revue semestrielle,

Journal of Personality Disorders, revue bimestrielle,

Journal de thérapie comportementale et cognitive, revue trimestrielle,

L'Observatoire - Revue d'Action Sociale & médico-sociale, revue trimestrielle,

Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment, revue trimestrielle,

Revue de la Fédération belge des psychologues, revue trimestrielle,

Universitair Forensisch Centrum (UFC), revue bimestrielle,

Revue européenne de sexologie et de santé mentale, revue trimestrielle,

Sexologies, revue Européenne de Santé Sexuelle,

Sexualités humaines, revue trimestrielle.

ARTICLES QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION



Étude sur la gestation pour autrui et la vente d'enfants – Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants

⇒ Rapport au Gouvernement de la Belgique relatif à la visite effectuée en Belgique par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du 27 mars au 6 avril 2017 10. Le journal du droit des jeunes, n°374, avril 2018, pages 10-23)

L'égalité de genre : qu'en disent les jeunes ?

⇒ Florence Bourton (Le journal du droit des jeunes, n°374, avril 2018, pages 44-45)



Experiences of sexual harassment are associated with the sexual behavior of 14- to 18-year-old adolescents

⇒ Riittakerttu Kaltiala-Heino, Hanna Savioja, Sari Fröjd, Mauri Marttunen (Child abuse & neglect, Volume 77, March 2018, pp 46-57)

Abstract

Subjection to sexual harassment is associated with a number of negative outcomes, such as internalizing and externalizing symptoms and a disinclination to attend school. Among adolescents, sexual harassment may increase with both their emerging sexual desires and increased socializing in mixed-gender peer groups during early adolescence. We set out to study the possible associations between normative and risk-taking sexual behavior and subjection to sexual harassment among adolescents between the ages of 14 and 18 years. The informants included 90,953 boys and 91,746 girls, with a mean (SD) age of 16.3 (1.2) years, who responded to a classroom survey (School Health Promotion Study 2010–2011) in Finland. We found that

even early steps in romantic and erotic experiences were associated with experiences of sexual harassment. The more advanced the adolescents' sexual experiences were, the more commonly they reported differing experiences of sexual harassment. These associations were particularly strong among the girls. Among the sexually active adolescents, the more partners the adolescents had for intercourse, the more commonly they reported experiences of sexual harassment. Adolescents actively interested in romantic and sexual relationships may socialize in contexts where sexual harassment is more likely to occur. They may be more sensitive to sexual cues than their non-interested peers, or sexual harassment may be a traumatic experience predisposing adolescents to risk-taking sexual behavior as a form of acting out. A double standard regarding the appropriate expression of sexuality received some support in our data.

A situational crime prevention analysis of Anglican clergy's child protective practices

⇒ **Michael Andre Guerzoni (Child abuse & neglect, Volume 77, March 2018, pp 85-98)**

Abstract

To date, a predominant focus within the field of 'clerical collar crime' has revolved around institutional-level church responses to child sexual abuse events, survivors and offenders. Comparatively, little attention has been directed towards the micro-level and in particular, examining clerical responses to child sexual abuse. This article presents empirical findings concerning the 'everyday' child protective practices of Anglican clergy in the Diocese of Tasmania, Australia. Research data was acquired through open-ended qualitative interviews conducted with a sample of 34 clergy in a broader study of clerical culture, *habitus* and life amidst the 'church abuse crisis'. The framework of Situational Crime Prevention is employed to evaluate the feasibility of clergy's child-safe practices and comment on how these practices could be further altered through professional development. Research findings demonstrate that clergy possess an active awareness of risk, and execute a series of protective measures to minimise both sexual interactions with children and allegations of impropriety.

What doesn't kill them doesn't make them stronger: Questioning our current notions of resilience

⇒ **Wassilis Kassis, Sibylle Artz, Ivana Maurovic, Celeste Simões (Child abuse & neglect, Volume 78, April 2018, pp 71-84)**

Abstract

This study expands on earlier analyses of the data generated by a cross-sectional study involving a random sample of 5149 middle-school students with a mean age of 14.5 years from four EU-countries (Austria, Germany, Slovenia, and Spain), in which every fourth respondent (23.0%) had been physically abused by his or her parents and almost every sixth respondent (17.3%) had witnessed physical spousal abuse. Contrary to expectations, some of these youths reported no engagement in peer violence and no symptoms of depression, which meant that they could be considered "resilient." Given their precarious conditions, we inquired into how these young people functioned on other protective and risk indicators when compared to non-violence exposed peers. Using Bonferroni post-hoc tests, we conducted an analysis of variance based comparison of levels of risk and protective factors on three groups of violence and depression-resilient youth (low, middle and high family violence experience) with those participants who reported no family violence or abuse, no depression and no use of violence. The violence and depression-resilient participants reported significantly higher levels of aggression supportive beliefs, alcohol consumption, drug use, verbal aggression towards and from teachers and use of indirect aggression, along with lower levels of social and personal protective characteristics such as self-acceptance, emotional self-control, optimism about the future, and positive relations with parents and teachers, than students without family violence experiences. We therefore concluded that while some family violence exposed young people may not engage in violence or experience depression, this does not automatically imply an absence of other challenges and calls into question our current notions of resilience.



How are social bonds to a romantic partner related to criminal offending?

⇒ Alva Albaek Nielsen (European Journal of Criminology, Vol 15, Number 3, May 2018. pp.321-343)

Abstract

This study uses a combination of Danish administrative register and survey data on a representative sample aged 18–64 ($N = 11,114$) to investigate the importance of social bonds to a romantic partner. Results show that people with strong social bonds to their romantic partner offend significantly less than people with weak social bonds to their partner. The study finds no difference in offending between people with weak social bonds to their partner and people without a partner. Additionally, one result shows that strong social bonds matter less for the risk of offending if a person is aged over 30; however, this result is mainly suggestive.

Towards a criminology of structurally conditioned emotions: Combining Bourdieu's field theory and cultural criminology

⇒ Annick Prieur (European Journal of Criminology, Vol 15, Number 3, May 2018. pp.344-363)

Abstract

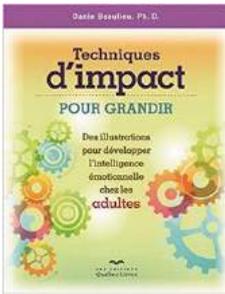
When trying to explain why some people commit crimes while most do not, criminological theory has had a problem with linking agency and structure. A promising solution came in Jock Young's version of cultural criminology, which integrated Merton's strain theory with Katz's account of the emotional rewards from criminal acts. Young claimed the core emotion behind different crimes would be a structurally caused experience of humiliation. Linking individual agency and structural conditions through emotions certainly advances understanding, but Young did not show how this linking was effectuated. Pierre Bourdieu's field theory may contribute with a better grasp on how structural conditions influence the social agent's perception of the world and emotional orientation towards it. After exploring how this argument may be supported with regard to empirical cases – studies of graffiti, thefts and violence – the concluding discussion deals with the limits of an approach that combines fields and emotions.

DOSSIER : Santé sexuelle et handicap

Sexualités humaines, vol 37, avril-juin 2018



- **Importance et facteurs associés à la vulnérabilité des personnes handicapées par rapport aux Violences sexuelles. Pierre Debeaudrap**
- **Santé mentale des femmes et sexualité : violences sexuelles. Florence Thibaut**
- **Le sentiment que ça ne devrait pas se faire, Noëlle Navarro**
“Parfois au décès de l'aïeul, un secret de famille peut se dévoiler et répandre son poison bien au-delà de ce qui était prévisible. Nous évoquerons ce problème à partir d'un cas d'inceste et ses conséquences pour la vie de couple”
- **Le désir masculin, Michel Febvre**
- **Traumatisme et sexualité adolescente, Catherine Leboullenger**



Livre : Techniques d'impact pour grandir

De Danie Baulieu, 2016. Ed. Québec-Livres

Un guide pratique pour développer son intelligence émotionnelle.

Les performances intellectuelles, les diplômes et le savoir-faire technique ne constituent plus aujourd'hui la clé infallible qui mène au succès. Pour prospérer sur le plan professionnel et avoir une bonne qualité de vie personnelle et interpersonnelle, des compétences comme la maîtrise de soi, la capacité d'entretenir des relations harmonieuses, l'adaptabilité, l'ardeur et la persévérance sont devenues des paramètres importants. En effet, affirme l'auteure, ce sont ces compétences qui font la différence entre ceux qui seront licenciés et ceux qui décrocheront une promotion, ceux qui seront comblés en amour et en amitié et ceux qui seront oubliés ou délaissés, ceux qui vivront équilibrés et heureux et ceux qui seront constamment préoccupés et instables.



Livre : Eduquer et soigner en équipe

De Muriel Meynckens-Fourez, Chrisitne Vander Borgh, Philippe Kinoo (dir), 2011. Ed. De Boeck

Fruit de l'expérience combinée de plusieurs thérapeutes, ce guide pratique de l'institutionnel vise à permettre une meilleure articulation des professionnels entre eux et avec l'extérieur pour rester à l'écoute des patients et de leur famille.

Les institutions soignantes ou éducatives, résidentielles ou non, qu'elles concernent des adultes, des enfants ou des adolescents, restent un terrain privilégié de recherche et de formation.

Sur base de leur expérience plurielle, neuf acteurs de la vie institutionnelle développent dans cet ouvrage les problématiques essentielles qui se posent aux praticiens, quels que soient leur place et leur statut : organiser la vie d'un groupe d'utilisateurs et d'une équipe multidisciplinaire, définir les fonctions et les rôles, penser les modalités d'un soin psychothérapeutique à plusieurs, inscrire le travail dans le champ social et familial, etc.

Ces thématiques s'articulent et se conjuguent selon une grammaire particulière à chaque projet institutionnel, pour que le travail y soit abordé tant au niveau global que dans ses singularités. Ainsi se dessine une vie institutionnelle où chacun joue son rôle dans une dynamique collective visant à accroître les possibilités de tous, tout en restant conscient des responsabilités et des limites de chacun.

Livre : Se construire comme sujet, entre filiation et sexualité

De Karl-Léo Schwering (dir), 2012. Ed. Erès

Comment le petit d'homme naît-il à lui-même et aux autres à partir des réseaux langagiers, familiaux et sociaux qui structurent son monde ? Devant les métamorphoses et les ruptures de l'ordre social qu'attestent la plupart des observateurs, on peut entendre la souffrance des sujets rencontrés dans le cadre d'un travail en santé mentale comme étroitement liée aux questions touchant la filiation, la sexualité, et enfin, l'identité.

Cet ouvrage rassemble les exposés de penseurs et de cliniciens autour de ces questions. Le parti pris est celui de la pluridisciplinarité. Les angles philosophique, historique, anthropologique, psychanalytique et systémique éclairent une même réalité, celle d'un sujet aux prises avec ces questions qui le travaillent à son insu.





Film : Katie says goodbye (2016)

De Wayne Roberts

Synopsis :

Au fin fond de l'Arizona, Katie est serveuse dans un bar pour routiers, elle fait quelques passes pour mettre de l'argent de côté et aider sa mère, qui est au chômage et tue le temps en recevant des hommes à la maison... Comme sortie d'une chanson réaliste ou d'un drame social misérabiliste, cette frêle héroïne nous emporte pourtant ailleurs. L'histoire de Katie, c'est celle du beau sourire qu'elle garde toujours, et celle du ravissement qui la transporte quand elle rencontre Bruno, le mécanicien. Il n'a jamais vu la mer, elle n'a jamais bu une bière ni mangé du homard. Une page vierge s'ouvre pour eux. Une page sur laquelle la réputation de la serveuse, trop gentille, va faire tache...

Un drame confirmera l'étonnante atmosphère de ce film qui s'engage sur le chemin de la violence, des pulsions physiques, pour mieux frôler une forme de spiritualité. Ce n'est pas aux désillusions d'une jeune fille naïve qu'on assiste, mais au chemin de croix d'une bonne âme qui, même en ayant tout perdu, y compris son innocence, garde foi en ses rêves. Dans le décor de l'Amérique des grands espaces désertés, traversés par des routes qui semblent n'aller nulle part, le courage de Katie est comme un miracle. Pour soutenir ce personnage si attachant, qui jamais ne tombe dans l'ordinaire, l'actrice Olivia Cooke, que l'on vient de voir dans *Ready Player One*, met une magnifique ferveur dans chacun de ses regards, et jusque dans sa démarche volontaire. Elle rend vibrante la grâce inentamée de la serveuse, à laquelle le réalisateur Wayne Roberts s'accroche comme à une lumière. Entre lui et le personnage de Katie, on sent un lien fraternel : elle vit son premier grand amour, il fait son premier long métrage, elle voudrait s'élancer vers l'avenir, il prend son envol. Le film célèbre leur jeunesse, leur fragilité, leur persévérance.

Les Chatouilles,

En salles en automne 2018

De Andréa Bescond, Eric Métayer

Synopsis :

Le film raconte l'histoire d'Odette, une enfant abusée régulièrement de ses huit à douze ans par un ami proche de sa famille. Enfermée dans un silence pesant, qui l'empêche d'aimer pleinement en grandissant, la jeune femme trouve finalement dans la danse le moyen de se libérer et de s'exprimer à nouveau.



REVUE DE PRESSE

LA VIE SEXUELLE DES ENFANTS, UN TABOU DE PARENTS

Le soir, MIS EN LIGNE LE 25/06/2018 À 22:33. ELODIE BLOGIE.

Les enfants ont une sexualité dès le plus jeune âge. Mais elle n'a rien de commun avec la vision qu'on en a en tant qu'adulte. Sortir du tabou, c'est mieux préparer son enfant à sa future vie affective. Nous avons suivi une formation adressée aux professionnels du secteur. En voici quelques éléments, à destination des parents.

Une petite fille de quatre ans qui se frotte dans le divan du salon. Un garçon du même âge qui adore se montrer nu. Des cousins et cousines qui jouent au docteur. De l'amusement à la gêne, du silence à la réprimande : les adultes confrontés à des comportements enfantins à caractère sexuel ne savent souvent pas comment réagir. Et pour cause : professionnels du secteur comme parents sont en réalité peu outillés pour décrypter ce qui relève du développement psychosexuel « normal » de l'enfant et ce qui doit légitimement poser question. Le centre d'expertise et de ressources pour l'enfance (CERE), service d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a mis sur pied, à la demande du réseau des stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (SC-MGF) ont mis sur pied une formation intitulée « Développement psychosexuel de l'enfant – comment répondre aux questions des parents ? » La première formation, le 14 juin dernier, à Bruxelles, a rassemblé une vingtaine de sages-femmes, travailleuses de l'ONE, militantes du GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines), mais aussi policières ou animatrices

EVRAS (le public était entièrement féminin...). Les deux prochaines formations, à Namur en septembre et à Liège en octobre, sont déjà complètes. « Tout enfant naît sexué, entame Annick Faniel, sociologue, administratrice déléguée du CERÉ et oratrice principale de la formation. Dès sa naissance, il a donc un rapport à la sexualité : par le toucher – un besoin essentiel pour tout être humain –, puis par l'exploration de son corps, et le plaisir que cela peut lui procurer. »

Attirer l'attention

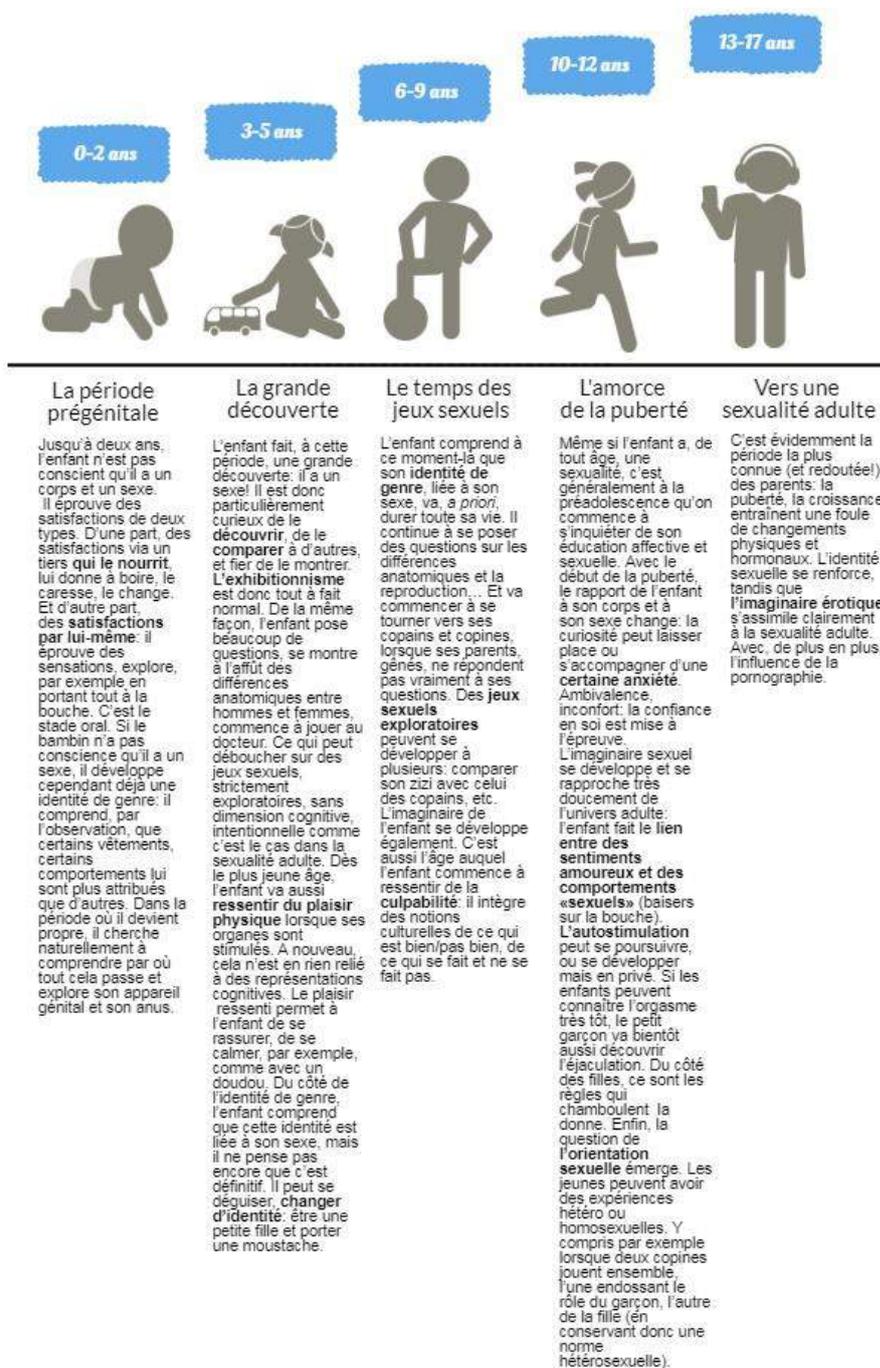
C'est que la sexualité dépasse largement l'acte sexuel en tant que tel. Et la façon dont elle est vécue par l'enfant n'a rien de commun avec les représentations adultes qu'on s'en fait. Un très jeune enfant va par exemple s'autostimuler pour se rassurer, se calmer en vue de s'endormir. Être en mesure de replacer des comportements dans le développement « normal » de l'enfant permet aussi, à l'inverse, de mieux détecter des comportements sexuels problématiques ou d'éventuels abus. « Il faut être attentif à ne pas étiqueter des enfants comme des agresseurs sexuels, rappelle Annick Faniel. Ce sont leurs comportements qui sont problématiques, pas eux. Un enfant de moins de douze ans, en situation de stress, par exemple, va le traduire de différentes façons, et peut avoir des comportements sexuels déplacés avec des camarades de classe : masturbation compulsive, agression. Il n'adopte pas ces comportements parce que ça l'"excite" mais pour attirer l'attention. »

La question du consentement

Pour Annick Faniel, il est donc essentiel de donner des outils aux professionnels mais aussi aux parents pour accompagner très tôt l'éveil psychosexuel de leurs enfants. C'était déjà le point de vue défendu par la chercheuse indépendante Léa Champagne dans l'étude qu'elle a effectuée pour le CERÉ, fin 2017, sur l'EVRAS en Belgique francophone. Elle y plaide pour une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dès l'école maternelle et primaire. Des classes où la frilosité sur le sujet domine, souvent renforcée par les réticences des parents : « Dire que les enfants ont une sexualité est encore très tabou ! Mais c'est parce qu'on prend un regard d'adulte pour appréhender la sexualité des enfants. Or, lorsqu'on fait de l'EVRAS avec de jeunes enfants, on en parle différemment. On apprend par exemple aux enfants à nommer les parties du corps, à exprimer leurs besoins, les émotions, leurs limites. C'est très tôt la question du consentement que l'on travaille. »

Construire plutôt que déconstruire

Reste que si les parents se sentent souvent dépourvus face aux questions embarrassantes ou aux comportements ambigus de leurs bambins, les professionnels ne sont pas toujours mieux outillés. Jusque l'an dernier, il n'existait pas de formation spécifique pour les animations EVRAS à destination d'un public de primaire ou de maternelle. « La plupart des formations visent un public adolescent, poursuit Léa Champagne. Or, comme le pointait une animatrice EVRAS, ces interventions doivent déconstruire énormément de stéréotypes genrés, de visions tronquées de la sexualité, etc. Pourquoi pas construire quelque chose, plutôt que de déconstruire ? En intervenant plus tôt, on peut inculquer des comportements, des relations plus respectueuses. »



A LA LOUPE...

- les sportives victimes de violences sexuelles en parlent peu pour ne pas compromettre leur carrière
- dynamique relationnelle où il existe un important rapport d'autorité et un souci du devoir accompli
- la discipline sportive de haut niveau a pour conséquence d'être capable d'éliminer ce qui peut faire trauma, physique ou psychique



Deux entraîneurs d'athlétisme sont sous le coup d'une plainte, dont l'un pour viol. Le milieu sportif est-il favorable aux violences sexuelles ? Oui répond Guy Missoum enseignant-chercheur et ex-directeur du laboratoire de psychologie du sport de l'Insep.

Il y a quelques mois, alors que l'onde de choc de l'affaire Weinstein atteignait tous les secteurs de la société, Laura Flessel, ministre des Sports, affirmait que si l'on ne parlait pas de harcèlement sexuel dans son secteur, ce n'était pas en raison d'une quelconque omerta mais bien parce que les stades, les vestiaires ou les piscines étaient épargnés, comme sanctuarisés. Du foutage de gueule XXL. Mais à part des rumeurs insistantes, des témoignages sous le sceau de l'anonymat de la part d'athlètes refusant de mettre leur carrière en péril, aucune affaire concrète pour contredire la ministre. Comme si la parole avait plus de mal à se libérer dans le sport. Jusqu'à ce que ce week-end le Monde révèle deux affaires dans l'athlétisme français. Deux entraîneurs sous le coup d'une plainte, dont l'un pour viol. Giscard Samba, faiseur de champions hurdleurs (spécialistes de la course de haies) est accusé de viol par l'une de ses ex-athlètes alors que Pascal Machat est soupçonné d'agression sexuelle. Le premier n'a pas répondu au Monde, le deuxième nie les faits. La Fédération française d'athlétisme a annoncé l'intention de se porter partie civile dans les deux affaires. Pour Guy Missoum (1), psychologue clinicien, enseignant-chercheur à l'université Paris-Nanterre et ancien directeur du Laboratoire de psychologie du sport de l'Insep (Institut national du sport de l'expertise et de la performance), le sport est un terrain particulièrement propice aux affaires de viols ou d'agressions sexuelles, mais où la parole a particulièrement du mal à se libérer.

Après l'affaire Weinstein, des victimes de violences sexuelles ont commencé à libérer leur parole dans les milieux de la presse, de la culture, de la politique... Mais il a fallu attendre plusieurs mois pour que l'on évoque de telles affaires dans le sport. Pourquoi ?

Pour une raison simple : les sportives victimes de violences sexuelles ne veulent pas compromettre leurs chances de performances et de médailles. Si elles parlent, leur carrière est finie. Elles font de tels sacrifices pour vivre leur passion, pour atteindre leurs objectifs, qu'il est inenvisageable pour beaucoup d'entre elles de perdre le soutien de leur fédération avant la fin de leur carrière. Quand on est sportive de haut niveau, on apprend à surpasser la douleur qu'elle soit physique ou psychologique. Une victime de violences sexuelles est capable de se concentrer uniquement sur son objectif sportif et de cloisonner sa vie pour ne pas compromettre ses performances. C'est ce que j'appelle la stratégie du «switch». Une stratégie qu'on retrouve dans le sport de haut niveau en général et qui permet le refoulement de certains vécus traumatisants. Le contrôle mental de tout ce qui peut gêner la performance permet à l'athlète de supporter l'insupportable, y compris les violences sexuelles.

Vous affirmez donc qu'il existe des cas de violences sexuelles dans le milieu du sport ?

Oui, bien sûr. Mais il faut bien distinguer différents types de violences sexuelles. En quinze ans de carrière au laboratoire de psychologie de l'Insep, je n'ai pas entendu une seule histoire de viol ou de tentative de viol. Ça ne veut pas dire que ça n'existe pas, mais je suis convaincu que c'est un phénomène marginal. En revanche, le harcèlement sexuel, verbal et physique est très répandu dans le monde sportif parce que ce milieu expose le corps de l'athlète et le dévoile. Les sportives sont constamment évaluées sur leur physique, leurs fesses, leurs seins, leurs formes en général. Elles sont souvent dénudées des jambes, des bras, voire du ventre et des cuisses, alors on se permet de faire des réflexions, pensant qu'elles assument leur «outil de travail». L'absence de pudeur et d'intimité de l'environnement sportif peut très vite entraîner des dérives. Quand elles ne sont pas en forme un matin, on leur demande en rigolant avec qui elles ont couché la veille pour

être si fatiguée, ou avec qui elles n'ont pas encore couché... Des «blagues» répétées tout au long de leur carrière, très mal vécues mais endurées en silence.

Retrouve-t-on une volonté sous-jacente de pouvoir et de domination de la victime ?

La relation entraîneur/entraînée repose souvent sur une admiration totale pour l'entraîneur et une obéissance aveugle de la sportive. L'entraîneur est un mentor. C'est lui qui vous entraîne, c'est lui qui vous fait progresser et surtout, c'est lui qui vous sélectionne pour les compétitions. La soumission à l'autorité est donc totalement acceptée et conscientisée par les sportives. Le phénomène d'emprise psychologique peut être très fort. C'est pareil pour le staff médical : le médecin et le kiné sont des acteurs qui ont le pouvoir de vous guérir et de réduire votre temps d'arrêt hors des terrains. Cette relation de pouvoir n'est pas spécifique au sport bien sûr, on retrouve ce mécanisme dans l'affaire Weinstein, dans les relations de travail... Mais il est clair que ce duo dominée/dominant est un des facteurs de risque important dans les violences sexuelles qui peuvent être subies dans le sport.

Quels sont les autres facteurs de risque ?

Le rapport très spécifique au corps, évoqué plus tôt, mais également la proximité physique et psychologique. Dans l'univers sportif, il est évident qu'un entraîneur va avoir un contact corporel avec son athlète, pour simuler les bons gestes, assurer les parades, l'aider à s'étirer, évaluer son pouls, voir si elle sollicite les bonnes chaînes musculaires... C'est ce que j'appellerais, pour reprendre le terme de l'anthropologue Edward Hall, la «distance intime» qui entraîne une grande implication physique et un échange sensoriel élevé. Cette proximité physique propre au sport s'accompagne toujours d'une proximité psychologique. Les sportives accordent d'ailleurs plus d'importance aux aspects affectifs de la relation entraîneur-entraînée que les sportifs. Elles sont souvent seules, loin de leurs familles, en internat ou dans une chambre d'hôtel. Généralement, leur entraîneur et/ou le médecin sont les personnes avec qui elles passent le plus de temps quantitativement et qualitativement. C'est donc très important pour les athlètes de vivre une réelle complicité avec le staff.

Dans un environnement sportif sain, cette complicité ne se transforme jamais en promiscuité. Mais c'est un risque dès lors que l'entraîneur utilise cette proximité physique et psychologique pour maintenir une ambiguïté sexuelle, voire exercer des violences sexuelles...

Est-ce que certains sports sont plus concernés que d'autres par les violences sexuelles ?

Compte tenu des facteurs de risque évoqués, les sports individuels où la relation entraîneur-entraînée est tout à fait personnalisée, où l'entre-deux est quasi permanent (entraînements, compétitions, déplacements, hôtels), sont davantage exposés que les sports collectifs. Dans les sports collectifs, il y a le contrôle du groupe et l'influence des leaders qui peuvent servir de garantie.

(1) Auteur de *la Fierté d'être soi*, Éditions Leduc, 2017.

Les robots sexuels vont-ils changer notre vie? Des poupées sexuelles toujours plus intelligentes et humaines répondent aujourd'hui à tous les fantasmes. Qu'en penser ?

www.SoirMag.lesoir.be - Joëlle Smets – 4-10-2017

A LA LOUPE...

- certains fabricants de robots réduisent les fantasmes masculins et les femmes à cinq clichés côtoyant les extrêmes de la sexualité
- faciliter la sexualité avec un objet représentant une femme (ou un homme) permet de faire fi du rapport à l'autre
- les personnes relationnellement plus fragiles peuvent se voir renforcées dans leur solitude et leur manque d'ouverture malgré un accès à une certaine satisfaction sexuelle



Longs cheveux blonds, lèvres pulpeuses, poitrine généreuse, Harmony est la sensualité faite femme. Pourtant Harmony n'en est pas une. Elle est un robot sexuel dévoué aux plaisirs de son maître et propriétaire. La créature à la peau siliconée

douce et sensible n'est pas seulement belle et aguichante, elle peut encore bouger les yeux et les lèvres, sourire quand elle vous voit – elle est dotée d'un logiciel de reconnaissance vocale et faciale. Elle peut aussi parler, s'intéresser à ce que vous avez fait dans la journée, se souvenir de ce que vous lui avez raconté sur vos proches, vous demander ce que vous désirez faire. Elle vous rassure et vante vos qualités, vous dit et redit qu'elle veut être « une bonne compagne pour lui » tant vous êtes formidable ! La compagne de rêve, toujours aimable, toujours soumise, toujours prête aux galipettes et des plus sexy ! Et plus vous interagissez avec elle, plus elle apprend à vous connaître pour mieux répondre à vos désirs. Bien évidemment une telle « love doll » n'est pas à la portée de toutes les bourses. La société américaine Abyss Creations qui l'a mise au point vous en demandera pas moins de 15.000 dollars, même si la poupée ne peut pas encore se déplacer. Pour ce prix, vous pourrez choisir aussi bien la couleur de ses cheveux que la forme de sa bouche, de ses yeux, l'ampleur de sa poitrine, la taille de ses tétons et le dessin de son sexe... Du sur-mesure fantasmagorique.

Abyss Creations n'est évidemment pas la seule société à mettre sur le marché de tels robots sexuels. Android Love dolls offre également des modèles programmés pour une vingtaine de positions sexuelles et d'expressions faciales différentes. Synthetics propose aussi plusieurs robots sexuels avec une exclusivité : des poupées masculines. Quant à True Companion, elle a mis au point un robot sexuel intelligent, Roxxy, 1m73 et 54 kilos, dont la structure articulée peut bouger en fonction des capteurs placés sur ses organes sexuels artificiels. La société a fait beaucoup parlé d'elle car elle propose 5 personnalités différentes – 5 programmes – afin de répondre à tous les fantasmes masculins. Il y a la Wild Wendy, qui demande l'aventure à son maître, la Mature Martha, plus calme, la S&M Susan qui réclame du sado-maso, la Young Yoko, qui en jeune fille d'à peine 18 ans attend d'être initiée et la Frigid Farrah, au profil de femme timide (timide est-il synonyme de frigide ?) qui va faire savoir à son proprio qu'il va trop vite s'il lui touche directement les parties intimes. On croit rêver ! À quand la robot qui veut qu'on la viole ? Ou la poupée sexuelle enfant pour amateur de plaisirs pédophiles ? De telles créatures tentent bien évidemment les bordels. À Barcelone au début de l'année, Lumidolls s'est ouvert avec 4 demoiselles de plastique, Lili, Katy, Leuze ou Aki qui vous demandent 80 euros pour passer une heure avec elle.



Même si le bordel espagnol vient de fermer ses portes, victime de son succès – le propriétaire des locaux n'ayant pas apprécié la médiatisation de ses locataires – la robotisation de la vie sexuelle semble bien en marche. Comme le note La Fondation pour des robots responsables, une étude menée en 2016 par l'université allemande de Duisberg-Essen atteste que pas moins de 40 % des 263 hommes hétérosexuels interrogés peuvent concevoir d'avoir un rapport avec un robot sexuel. Bien évidemment une telle perspective pose de nombreuses questions autour desquelles fabricants, pys, philosophes, anthropologues, sexologues et même politiciens s'affrontent. Les premiers avancent que de telles créatures permettent d'aider et d'équilibrer les personnes qui sont seules et n'ont pas de vie affective et sexuelle, qu'elles feront diminuer les viols et les agressions sexuelles. Les seconds craignent au contraire que ces robots n'enfoncent les personnes seules dans leur isolement et n'augmentent les comportements déviants car ces « love dolls » si réelles suppriment complètement la notion de consentement du partenaire sexuel. Les robots aux allures de bimbo risquent d'inciter les hommes à considérer les femmes comme des instruments dévoués à leur seul plaisir, des partenaires de jeux qui acceptent à tout moment toutes les demandes sexuelles. Ces poupées véritables esclaves sexuels ne vont guère aider la cause des femmes. Et puis la sexualité se construit et se vit à deux. Du moins jusqu'à aujourd'hui...

DEUX JEUNES SE RENCONTRENT SUR FACEBOOK ET LEUR RENDEZ-VOUS SUR UN PARKING TOURNE AU CAUCHEMAR POUR LA JEUNE FILLE

RTL Info – 24-05-2018

A LA LOUPE...

- fait divers semblable à un certain nombre de dossiers qui nous parviennent régulièrement, entre ados ou entre un adulte et un mineur
- le consentement donné à distance et par message recouvre des réalités différentes pour chacune des parties
- décalage entre l'imaginaire derrière l'écran et la réalité de la rencontre



Le parquet de Namur a requis jeudi devant le tribunal correctionnel une peine de deux ans de prison à l'encontre d'un homme poursuivi pour viol et attentat à la pudeur sur une mineure de 15 ans, le 10 juin 2015, à Auvélais (Sambreville). Les deux individus s'étaient rencontrés sur les réseaux sociaux avant de se donner rendez-vous sur un parking.

A l'initiative de l'adolescente, le prévenu, âgé de 18 ans au moment des faits, a entamé une discussion avec elle sur Facebook avant de fixer un rendez-vous. Les deux jeunes se retrouvent sur un parking d'Auvélais où, à l'arrière de la voiture, de premiers attouchements ont lieu.

Le jeune homme demande ensuite à l'adolescente de lui faire une fellation, qu'elle exécute par crainte des représailles, selon elle. Elle quitte ensuite le véhicule en courant, mais elle est rattrapée. Ramenée à bord, elle est contrainte de faire une fellation à un autre mineur d'âge si elle veut récupérer son GSM, auparavant volé par le prévenu. La victime affirme avoir agi sous la contrainte. De son côté, la défense estime que l'adolescente était demandeuse.

Elle s'appuie notamment sur les conversations Facebook des protagonistes, affirmant que deux tiers des messages explicites provenaient de l'adolescente. Outre la prévention de viol, le prévenu est également poursuivi pour attentat à la pudeur avec menaces et/ou violence, dissimulation de son identité et de son âge, et proposition (compte tenu de sa majorité) de rencontre à une mineure via les réseaux sociaux.

Le parquet estime que toutes les préventions doivent être établies et requiert deux ans de prison en ne s'opposant pas au sursis probatoire. A l'inverse, la défense requiert l'acquittement pour la majorité des préventions à l'exception de l'attentat à la pudeur, mais estime qu'il n'y a pas eu de violence et/ou menace. Elle sollicite la suspension du prononcé. Le jugement sera prononcé le 28 juin.

UN VIOL, C'EST TARD LA NUIT, DANS UN PARKING

Par Virginie Ballet — 3 avril 2018 – www.liberation.com

A LA LOUPE...

- la question de la qualité de l'accueil reste au cœur de la prise en charge de première ligne
- nécessité de soutenir les victimes qui veulent déposer plainte et se faire connaître de la justice
- un accueil respectueux et une reconnaissance de la victime peuvent constituer un premier pas vers une future démarche thérapeutique potentielle



Le Tumblr «Paye ta police» et le collectif féministe «Le groupe F» ont recueilli plus de 500 témoignages de victimes illustrant la mauvaise prise en charge des violences sexistes et sexuelles par les forces de l'ordre.

C'est une femme séquestrée et violentée trois jours par son conjoint, à qui l'on lance : « Débrouillez-vous avec vos scènes de ménage à la con. » Une autre victime de violences conjugales qui s'entend dire : « Pensez à vos enfants. »

Ou une victime de viol à qui l'on objecte : « C'est pas ça un viol. Tu sais un viol c'est tard la nuit, dans un parking par exemple, par un inconnu armé », avant de refuser de prendre sa plainte. Des témoignages comme ceux-là, le collectif féministe « le groupe F », récemment lancé par Caroline De Haas, et le Tumblr « Paye ta police », en ont recueilli 500 depuis mi-mars, dans une enquête inédite par son ampleur et accablante par son contenu. Venues de toute la France, ces contributions, regroupées sous le hashtag #payetaplainte ont été passées au crible, analysées, classées. Et le bilan n'est pas reluisant : 91% des cas font état d'une mauvaise prise en charge par les forces de l'ordre (police ou gendarmerie).



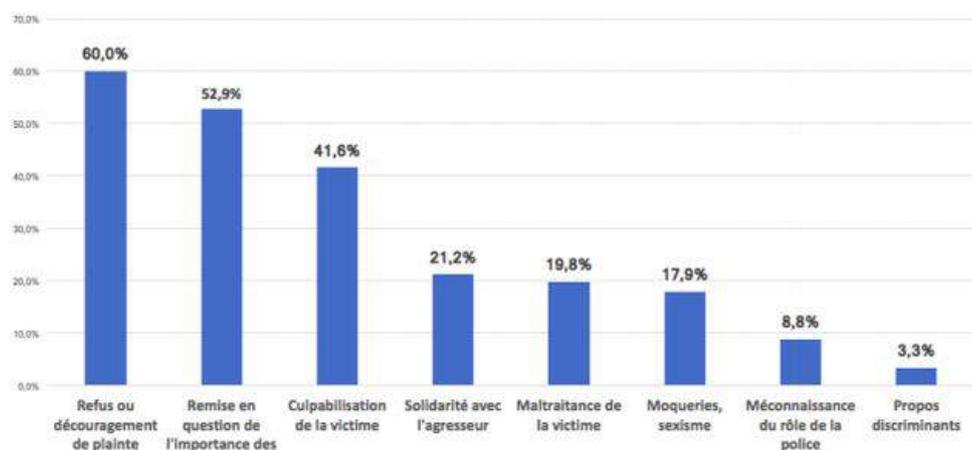
Cet accueil « désastreux » peut prendre plusieurs formes, les plus fréquentes étant le refus de prendre la plainte (60% des cas) ou la tentative de dissuader la victime. Or, rappelle l'enquête, de telles pratiques sont tout bonnement illégales. Une circulaire de mai 2001, visant à simplifier les démarches des victimes, dispose en effet que « dès lors qu'une victime fait connaître sa volonté de déposer plainte, les officiers ou agents de police judiciaire doivent donc toujours enregistrer sa plainte par procès-verbal ». Et ce, même si la victime se présente dans une zone différente de celle où se sont produits les faits.

Les faits sont également bien souvent minimisés, voire carrément remis en cause. C'est le cas de cette jeune femme victime d'une agression sexuelle à l'âge de 13 ans, en 2008. Elle raconte : « On m'a répondu que je voulais me rendre intéressante et on m'a demandé la couleur du canapé sur lequel mon agression a eu lieu, parce que, je cite " si c'est vrai, tu as eu le temps de regarder le décor de la salle. " » D'autres dérives, telles la culpabilisation de la victime, sont mises en avant, à l'image de cette barmaid victime d'une tentative de viol sur son lieu de travail à qui un policier lance que « travailler en jupe est une incitation au viol ».

• DES TÉMOIGNAGES FAISANT ÉTAT D'UNE PRISE EN CHARGE DÉSASTREUSE

Dans **91%** des cas, les témoignages font état d'une mauvaise prise en charge.

Les éléments qui reviennent le plus souvent dans les témoignages sont :



* Dans 60% des cas, les témoignages font état d'un refus ou d'un découragement de porter plainte.

« Les mauvaises prises en charge des femmes victimes par les forces de l'ordre ne sont pas des cas isolés, des erreurs ponctuelles. Il s'agit de faits récurrents, massifs et toujours d'actualité », alertent les auteurs de ce travail fouillé. Autres données précieuses issues de ces contributions : des indications géographiques. Ainsi, « Le Groupe F » et le Tumblr « Paye ta police » ont mis en ligne une carte de France recensant les lieux concernés par les témoignages reçus. Via un code couleur, la carte indique la qualité de l'accueil, commissariat par commissariat, et donne des détails, parfois effarants. A titre d'exemple, le commissariat de Besançon (Doubs) semble cumuler les tares : sexisme, culpabilisation, homophobie, transphobie, propos discriminants à propos du handicap, etc...

« Ces dysfonctionnements découragent les victimes d'aller porter plainte et envoient un message d'impunité aux agresseurs », concluent les auteurs, qui dénoncent également « l'inefficacité de notre système judiciaire pour traiter les plaintes » qui « pèse sur le travail des forces de l'ordre ». Nombreuses sont les victimes à qui l'on a lancé que leur plainte serait classée pour les dissuader.

Dans un rapport daté d'octobre 2016, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) estimait que chaque année, environ 84 000 femmes de 18 à 75 ans et 14 000 hommes sont victimes de viol ou de tentative de viol. Dans neuf cas sur dix, la victime connaît son agresseur. « Seule une victime sur dix porte plainte, et un violeur sur cent est condamné », ajoutait alors la présidente du HCE, Danielle Bousquet.

LA PUDEUR ET L'EXAMEN MÉDICAL AU XXE SIÈCLE, LE MÉDECIN SE PERMETTAIT D'EXAMINER SON PATIENT JUSQUE DANS SES PARTIES LES PLUS INTIMES. UN EXAMEN INIMAGINABLE AUJOURD'HUI.

www.lepoint.fr – 18-06-2018 par Didier RAOULT

A LA LOUPE...

- le toucher reste essentiel dans la pratique de la médecine et nécessite le respect du corps de l'autre
- des faits divers impliquant des médecins ou soignants au sens large peuvent pousser certains patients à ressentir un abus
- la société, l'actualité et l'évolution des mœurs impliquent une grande variation dans la conception de la pratique de la médecine, avec aujourd'hui un retour de la pudeur et de la sacralisation du corps



L'examen médical a évolué d'une manière significative au cours du temps. Ainsi, les textes anciens, avant le XIXe siècle, ne rapportaient que très peu les examens de la peau et les malades étaient examinés habillés. Après le XIXe siècle, une ambiance scientifique s'est développée, petit à petit, et à partir de cette époque, le corps est désacralisé. Dans le début de ma pratique médicale, nous examinons les patients entièrement dévêtus, nous touchons les organes génitaux pour savoir s'il n'y avait pas de pathologies liées à ceux-ci, nous faisons des touchers rectaux pour chercher des anomalies de la prostate, ou des douleurs, ou des tumeurs, nous palpions les seins pour y détecter les cancers, les patients se déshabillaient entièrement, tout cela apparaissait naturel.

Petit à petit, probablement sous le double effet d'une resacralisation du corps (ou d'une sexualisation du dénudage), associée à la multiplication des examens biologiques et radiologiques, qui permettaient de faire des diagnostics sans examiner profondément les malades, ces pratiques ont disparu. Particulièrement, l'examen gynécologique, pratiqué à partir de la fin du XIXe siècle. Encore au départ se faisait-il debout et sur une femme habillée. À cette époque, les femmes préféraient être examinées par des femmes.

Le corps et la sexualité de nouveau sacrés

Actuellement, les malades sont peu ou plus du tout déshabillés, les organes génitaux examinés pratiquement par les seuls spécialistes. Cela est associé à des modifications des mœurs avec une forme de retour de la pudeur et du puritanisme, ou du refus de montrer son sexe au sexe opposé. Ainsi, chez certaines musulmanes, l'acceptabilité d'un examen nu ou d'un examen gynécologique par un homme est de moins en moins grande, comme d'ailleurs chez un certain nombre de femmes non musulmanes (et éventuellement les féministes), qui demandent que leur corps ne soit examiné que par d'autres femmes.

Il est possible d'ailleurs que la tendance actuelle des mœurs en général dans les rapports hommes-femmes ou dans les rapports à connotation sexuelle fasse partie d'une vaste évolution cyclique avec la resacralisation des rapports sexuels qui avait en partie disparu avec le triomphe du scientisme ainsi que la révolution sexuelle qui a suivi la diffusion de la contraception, et qui s'accompagnait d'un dénudage généralisé (naturisme, retrait des soutien-gorge sur la plage). Cette tendance était contemporaine d'une liberté de mœurs inédite depuis plusieurs siècles.

La resacralisation du sexe et une forme de puritanisme nous ont fait entrer dans une nouvelle époque dans le domaine des mœurs qui touche tous les comportements sociaux, y compris en médecine.

ATSA
MAKING SOCIETY SAFER®

The 37th Annual Research and Treatment Conference sponsored by the Association for the Treatment of Sexual Abusers will be held at Hyatt Regency Vancouver and Fairmont Hotel Vancouver in Vancouver, British Columbia, Canada, October 17 - 20, 2018.

VANCOUVER
#ATS2018

IATSO
International Association for the Treatment of Sexual Offenders

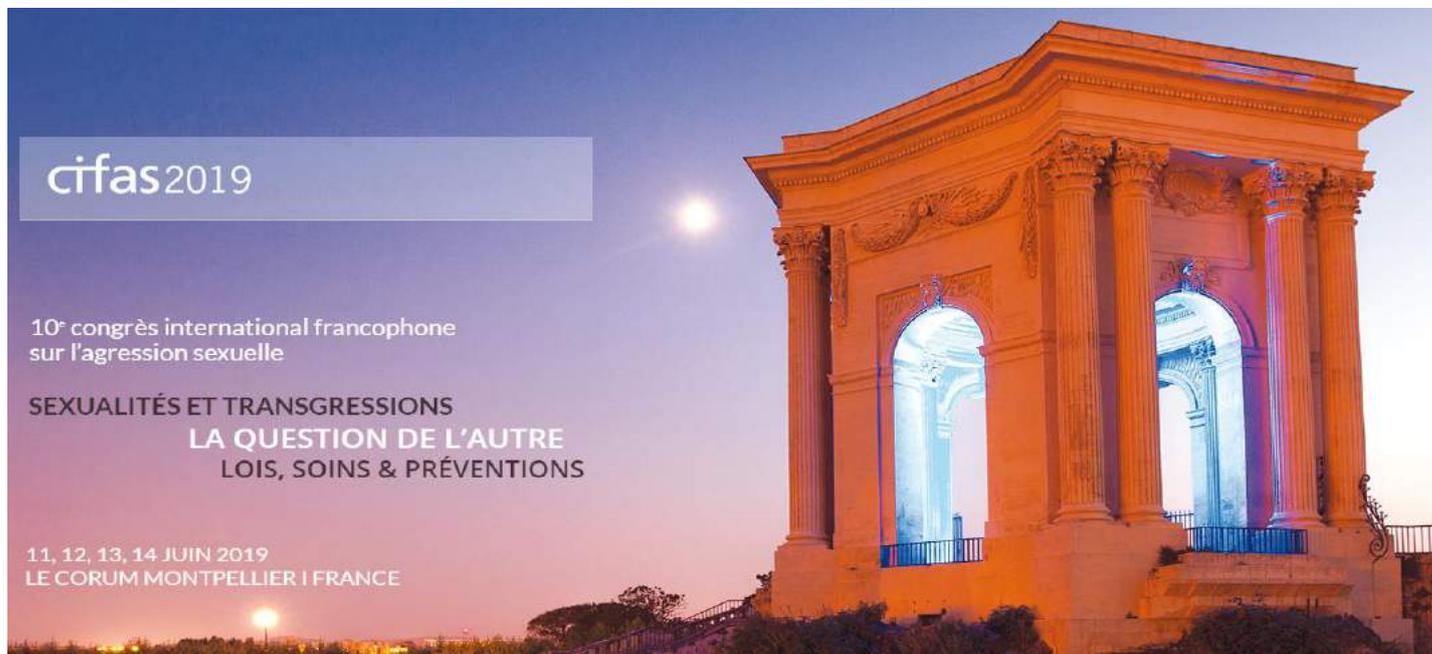
15th IATSO Conference will take place in Vilnius, Lithuania from August 28th to 31st, 2018!

cifas2019

10^e congrès international francophone sur l'agression sexuelle

SEXUALITÉS ET TRANSGRESSIONS
LA QUESTION DE L'AUTRE
LOIS, SOINS & PRÉVENTIONS

11, 12, 13, 14 JUIN 2019
LE CORUM MONTPELLIER | FRANCE



► **GOOD LIVES MODEL (GLM) :** DEUXIÈMES JOURNÉES INTERNATIONALES FRANCOPHONES



LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018
AU CRP LES MARRONNIERS À TOURNAI


CRP LES
MARRONNIERS

Organisées par le CRP Les Marronniers, le Groupe Antigone (Université de Liège) et la Chaire de recherche du Canada sur les filles en difficulté (Université de Sherbrooke)

FORMATIONS & CONFERENCES

GOOD LIVES MODEL (GLM) : DEUXIÈMES JOURNÉES INTERNATIONALES FRANCOPHONES (CRP LES MARRONNIERS)

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

La capacité d'accueil étant limitée à 180 personnes pour les deux journées, nous vous invitons à réaliser rapidement votre inscription à l'adresse colloqueglm@marronniers.be.

Nous vous prions d'indiquer les données suivantes lors de votre inscription :

- | | |
|---------------------------|---|
| ▶ Prénom et nom | ▶ E-mail |
| ▶ Profession | ▶ Téléphone |
| ▶ Institution | ▶ Les deux ateliers sélectionnés pour le jeudi 29 novembre 2018 |
| ▶ Adresse professionnelle | ▶ L'atelier choisi pour le vendredi 30 novembre 2018 |

Vous recevrez un message de confirmation avec les informations pratiques pour finaliser votre inscription (effective après réception du paiement).

Coût d'inscription pour les deux journées : 225 €

Les repas du midi des deux journées sont compris dans le tarif.
L'accréditation est demandée.

La clôture des inscriptions est fixée au 20 octobre 2018



Pour plus d'informations,

contactez-nous au +32 69 88 04 64

ou à colloqueglm@marronniers.be

7ÈMES JOURNÉES NATIONALES DES CRIAVS : MINEURS AUTEURS DE VIOLENCE SEXUELLE : QUELLES (R)ÉVOLUTIONS ?



URSAVS

Judi 27 septembre 2018
A Lille

https://www.ffcriavs.org/media/filer_public/80/50/80506cb0-aded-4a6c-abce-538528dfb69b/programme_lille.pdf

LE MINEUR DANS LE DROIT PÉNAL

Jeunesse & Droit

18 et 25 septembre 2018 (formation de deux jours)

http://www.jeunesseetdroit.be/formations/details_formation.php?f=Mineur-droit%20p%E9nal

Le but de ce module est de permettre aux participants de mieux comprendre les rouages de la procédure pénale lorsqu'elle est appliquée aux mineurs (auteurs ou victimes).

De manière ludique, nous identifierons les différents acteurs intervenant dans le cadre de cette procédure, leur rôle, et les règles de droit qui sont en jeu. Au final, il vous sera proposé de vous mettre dans la peau d'un procureur du Roi, d'un juge, d'un avocat ou d'un mineur dans le cadre d'une procédure 36,4°.

Contenu :

1ère journée :

- présentation du cadre général du droit pénal appliqué aux mineurs
- identification des acteurs principaux du système pénal
- comparaison du processus pénal et du droit de la jeunesse
- place du mineur victime d'une infraction

2ème journée :

- le droit pénal pour le mineur délinquant sous l'angle de la peine
- délits liés à l'exercice de l'autorité parentale
- jeu de rôle : reconstitution d'un procès



Violences & troubles mentaux (T. Pham – UMONS)

PARTICIPATION FINANCIÈRE

- 175 € par journée de formation;
- Une réduction de 30 % (50 % pour les anciens étudiants et les membres du personnel UMONS) est accordée pour une inscription à l'ensemble du programme. Les demandes de désistement doivent être transmises 15 jours au plus tard avant le début de chaque module. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les cours sont donnés de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, dans les locaux de l'UMONS, Campus des Sciences Humaines (Bâtiment Warocqué), place Warocqué, 17 – 7000 MONS.

Informations et formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

https://sharepoint1.umons.ac.be/fr/universite/partenaires/extension_umons/formations_specifiques/pages/violences%20et%20troubles%20mentaux.aspx



URSAVS (Unité Régionale de Soins aux Auteurs de Violences Sexuelles - centre hospitalier régional universitaire de Lille)

CRIAVS : Fédération française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

-
- Sensibilisation à la prise en charge d'adultes auteurs de violence sexuelle : 10-11-12 octobre 2018
- Sensibilisation à la prise en charge des mineurs auteurs de violence sexuelle : 7-8-9 novembre 2018
- Auteurs de violences sexuelles déficients mentaux : 26-27 novembre 2018

Information et inscriptions : ursavs@chru-lille.fr

URSAVS - Catalogue des formations 2018-2019 à télécharger en suivant le lien : <https://www.ffcriavs.org/ressources/documents/124/?download=1>



Formation aux cliniques du psychotraumatisme

Cette formation s'adresse aux praticiens de la santé mentale, confrontés dans leur quotidien professionnel à la rencontre avec la clinique du traumatisme psychique qui est souvent difficile à accueillir et à prendre en charge. Elle leur proposera des outils pour la compréhension des dynamiques en jeu ainsi que des clefs pour sortir du processus traumatique.

Renseignements et inscription : <http://chapelle-aux-champs.be/wp-content/uploads/2018/03/D%C3%A9pliant-formation-aux-cliniques-du-psychotraumatisme-2018-2019.pdf>

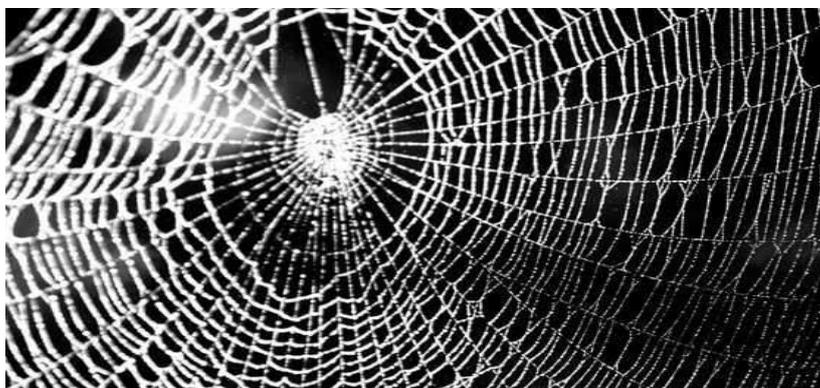
Programme de formation de base :

La formation de base de l'UPPL s'articule en quatre modules et est destinée à tout professionnel amené à travailler de près ou de loin avec des auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS).

Elle aborde différents aspects cliniques et légaux du domaine et donne lieu à un document certificatif. L'entièreté de la formation est gratuite pour les membres des accords de coopération entre justice et santé et 300 euros par module pour le non-membre. Pour tout contact, demande d'information ou d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat par email via centredappui@uppl.be ou par téléphone au 069/888333.

 <p>Module 1 Sensibilisation aux problématiques des AICS</p>	<p>Premier trimestre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : 314, rue de la Gembloux, 5002 Saint-Servais • Frais d'inscription : 300 euros - Gratuit pour les Equipes Spécialisées des Accords de Coopération Wallon • Pour toute demande de préinscription veuillez contacter notre secrétariat au 069888333 ou via centredappui@uppl.be • Détails et inscription sur notre site www.uppl.be et sur notre page Facebook.
 <p>Module 2 Enjeux et méthodes de l'investigation sexologique chez les AICS</p>	<p>Deuxième trimestre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : 314, rue de la Gembloux, 5002 Saint-Servais • Frais d'inscription : 300 euros - Gratuit pour les Equipes Spécialisées des Accords de Coopération Wallon • Pour toute demande de préinscription veuillez contacter notre secrétariat au 069888333 ou via centredappui@uppl.be • Détails et inscription sur notre site www.uppl.be et sur notre page Facebook.
 <p>Module 3 Aspects légaux et criminologiques dans la prise en charge des AICS</p>	<p>28 et 29 novembre 2018 (ces deux journées font suite à la journée du 2 mai 2018 animée par C. Adam)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : 314, rue de la Gembloux, 5002 Saint-Servais • Frais d'inscription : 300 euros - Gratuit pour les Equipes Spécialisées des Accords de Coopération Wallon • Pour toute demande de préinscription veuillez contacter notre secrétariat au 069888333 ou via centredappui@uppl.be • Détails et inscription sur notre site www.uppl.be et sur notre page Facebook.
 <p>Module 4 Approche psychopathologique, testings et stratégies de traitement</p>	<p>15, 16 et 17 octobre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : 314, rue de Gembloux, 5002 Saint-Servais • Frais d'inscription : 300 euros - Gratuit pour les Equipes Spécialisées des Accords de Coopération Wallon • Pour toute demande de préinscription veuillez contacter notre secrétariat au 069888333 ou via centredappui@uppl.be • Détails et inscription sur notre site www.uppl.be et sur notre page Facebook.

Internet, applications, réseaux sociaux,... Les nouvelles technologies et leurs dérives



Yves GOETHALS et Marie-Claude COUSSEE

Direction de la lutte contre la criminalité lourde et organisée, "section child abuse"

Contenu : Dans nos pratiques cliniques, nous faisons fréquemment, et sans doute de plus en plus souvent, le constat de l'omniprésence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Celles-ci jouent régulièrement un rôle dans le passage à l'acte infractionnel, auquel elles donnent un éventail toujours plus large de possibilités d'expressions. A l'ère de l'hyper-connectivité, les multiples réseaux sociaux, les applications et autres sites pseudo-socialisants sont autant d'outils susceptibles d'être utilisés à mauvais escient par nos patients/clients, et à l'évocation desquels nous sommes quelques fois en manque de repères.

Cette matinée thématique se propose de mettre à niveau nos connaissances de la sexualité connectée et ses dérives :

- Quel est l'état actuel de la pédopornographie sur Internet et quelles sont ses formes nouvelles ? (enfants virtuels, ...)
- Le hasard existe-t-il en matière d'accès à des contenus pédopornographiques ? Existe-t-il des éléments techniques permettant de discriminer l'accident de l'intention ?
- Quels sont les outils permettant d'accéder à de tels contenus ? Sites, forums, chat, peer-to-peer, blogs, Facebook ? Ces outils sont-ils forcément réservés à des utilisateurs chevronnés ?
- Comment savoir si les photos pédopornographiques détenues proviennent d'une production personnelle ? Peut-on déterminer si les fichiers ont été partagés, diffusés ou échangés ?
- Est-il possible de surfer sans trace ? Quels sont les moyens utilisés afin de se soustraire au contrôle et de consommer en toute impunité ? (Darknet, cryptage de fichiers, ...)
- Tchatroulette®, Tinder®, Coco®, Snapchat® et autres sites de rencontres : à quoi s'expose-t-on ? (fonctionnement, législation, risques, ...)

Face à ce bouleversement technologique, tentons de rester « dans le coup » afin de mieux comprendre encore les éléments en jeu et le sens que prennent les actes de nos patients/clients.

Inscription obligatoire via le secrétariat

par courrier, fax (069 888 334) ou e-mail (centredappui@uppl.be)

Frais d'inscription : 10 euros

Virement bancaire à effectuer sur le n° de compte BE89 3630 5994 0885

(Communication : Nom-Prénom)

Le lieu précis sera communiqué au moment de l'inscription

ETUDES DE CAS

Trois fois par mois, l'UPPL organise des études de cas sur trois sites : Tournai, Namur et Liège.

Celles-ci sont **GRATUITES et ACCESSIBLES A TOUT PROFESSIONNEL** du secteur. Les études de cas permettent l'échange des pratiques, le questionnement sur des situations spécifiques et le travail en équipe pluridisciplinaire dans une ambiance conviviale et bienveillante. La présentation active d'une situation clinique n'est pas obligatoire.

Pour une meilleure organisation, merci de nous prévenir de votre participation aux études de cas ainsi que de votre éventuel désir de partager une situation en nous envoyant un e-mail à l'adresse centredappui@uppl.be. Les études de cas ne seront pas organisées durant les mois de juillet et août.

Calendrier des études de cas pour l'année 2018

ETUDES DE CAS LIEGE : UPPL 16 QUAI MARCELIS - (LE 1ER MARDI DU MOIS)

⇒ De 9h30 à 12h30

Mardi 2 janvier 2018 (annulée)

Mardi 6 février 2018

Mardi 6 mars 2018

Mardi 3 avril 2018

Mardi 1^{er} mai 2018 (annulée)

Mardi 5 juin 2018

Mardi 4 septembre 2018

Mardi 2 octobre 2018

Mardi 6 novembre 2018

Mardi 4 décembre 2018

ETUDE DE CAS NAMUR : UPPL 18 RUE DE LA DODANE - (LE 2ÈME MARDI DU MOIS)

⇒ De 9h30 à 12h30

Mardi 9 janvier 2018

Mardi 13 février 2018

Mardi 13 mars 2018

Mardi 10 avril 2018

Mardi 8 mai 2018

Mardi 12 juin 2018

Mardi 11 septembre 2018

Mardi 9 octobre 2018

Mardi 13 novembre 2018

Mardi 11 décembre 2018 (annulée)

ETUDE DE CAS TOURNAI : UPPL 92 RUE DESPARS - (LE 4ÈME JEUDI DU MOIS)

⇒ De 13h30 à 16h30

Jeudi 25 janvier 2018

Jeudi 22 février 2018

Jeudi 22 mars 2018

Jeudi 26 avril 2018

Jeudi 24 mai 2018

Jeudi 28 juin 2018

Jeudi 27 septembre 2018

Jeudi 25 octobre 2018

Jeudi 27 décembre 2018 (annulée)

L'UPPL met à la disposition un panel de testings aux cliniciens des équipes de santé spécialisées ainsi qu'aux professionnels du domaine. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter au 069 888 333 ou centredappui@uppl.be.

TESTS DIAGNOSTIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES

1. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota 2 (MMPI - 2, Hathaway S.R. & McKinley J.C., 2003),
2. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota pour Adolescent (MMPI-A de Butcher J.N., Williams C.L., Graham J.R., Archer R.P., Tellegen A., Ben Porath Y.S. et Kaemmer B., 1998),
3. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis I Disorders (SCID-I de M. B. First, R.L. Spitzer, M. Gibbon et J.B.W. Williams, 1997),
4. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis II Personality Disorders (SCID-II de M. Gibbon, R.L. Spitzer, J.B.W. Williams, LS Benjamin et M.B. First, 1997),
5. Millon Clinical Multiaxial Inventory-III (MCMI-III de T. Millon PhD, 1994),
6. Millon Adolescent Clinical Inventory (MACI de Millon, Millon & Davis, 1993),
7. Le test de Jesness (adaptation québécoise validée, P.T. Le Blanc et M. Le Blanc, 2001),
8. Echelle de Psychopathie Révisée de Hare (PCL-R, Hare, 1991),
9. California Psychological Inventory (CPI, H. Gough, 1957)
10. Chad Test (R. Davido, 1993),
11. Test de l'Arbre (Koch C., 1958),
12. Inventaire de dépression de Beck (T. Beck, 1974)
13. Questionnaire abrégé de Beck (Cottraux J., 1985),
14. Échelle d'évaluation de la dépression d'Hamilton (HDRS, J. Williams, 1988),
15. Mini Mental State Examination (Folstein, 1975),
16. Inventaire d'anxiété trait-état (Spielberger, 1983),
17. Inventaire d'Anxiété : Questionnaire d'auto-évaluation de C.D. Spielberger et al. (1983).

TESTS PROJECTIFS

1. Rorschach (cotation classique + manuel de cotation et d'interprétation en système intégré d'Exner),
2. Thematic Apperception Test (TAT de Murray, H. & Bellak, L., 1943),
3. Test de frustration pour adultes (Rosenzweig, S., Pichot, P. & Danjon, S., 1965),
4. test des phrases à compléter (Rotter J.B. & Willerman B., 1949),
5. Le Szondi.

ÉCHELLES D'INTELLIGENCE

1. L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-III, Wechsler D., 2000),
2. L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-IV, Wechsler D. 4^e Edition, 2011)
3. L'Echelle d'intelligence pour enfants, troisième et quatrième édition (WISC III et IV, Wechsler D. 1996 et 2005),
4. Les Matrices Progressive de Raven (PM 38 de Raven J. et Raven J.C., 1938),
5. Le test de copie d'une figure complexe (Rey A., 1942),
6. Test du dessin d'un bonhomme (Goodenough, F. & Pasquasy, R., 1957),
7. Test Moteur de Structuration Visuelle (Bender, 1967),
8. Test d'attention concentrée d2 (Brickenkamp, 1967),
9. Test des structures rythmiques (Stambak M., 1951),
10. Test D48 (Pichot P, 1948),
11. Test de raisonnement 85 (Rennes, 1959).

ÉCHELLES DE RISQUE

1. Historical-Clinical- Risk-20 items (HCR-20, Webster et al, 1997),
2. Violence RiskAppraisal Guide (VRAG, Quinsey et al, 1998),
3. Sex Offenders Risk Appraisal Guide (SORAG, Quinsey et al, 1998),
4. Sex Violence Risk-20 items (SVR-20, Boer et al, 1995),
5. Statique-99R (Hanson & Thornton, 1999 ; Règles de codage révisées - 2003, Harris, Phenix, Hanson & Thornton, 2003),
6. Stable-2007 (Hanson et Harris, 2007) ; Version révisée 2012 (Fernandez, Harris, Hanson & Sparks, 2012),
7. Acute-2007 (Hanson et Harris, 2007),
8. JuvenileSexOffenderAssessment Protocol - II (JSOAP- II de Prentky&Rightand, 2001),
9. Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY, Bartel, Borum et Forth,2000).
10. Estimate of Risk of Adolescent Sexual Offense Recidivism (ERASOR v 2.0 de James R. Worling, Ph.D., & Tracey Curwen, M.A. 2001)

DIVERS QUESTIONNAIRES

Anamnestic

Le Questionnaire d'investigation clinique pour les auteurs d'agression sexuelle (Q.I.C.P.A.A.S, Balier CI, Ciavaldini A et Girard-Khayat M, 1997).

Les variables comportementales

1. Questionnaire d'Aggression de Buss et Perry (1992),
2. Echelle d'impulsivité de Barratt (1994),
3. Echelle d'impulsivité UPPS.

Les antécédents familiaux

1. Parental Bonding Instrument (PBI, G. Parker, H. Tupling et L.B. Brown, 1979),
2. Childhood Experience of Care and Abuse interview (CEC, Bifulco et al. 1994),
3. Childhood Experience of Care and Abuse Questionnaire (CECA.Q, Bifulco, A, BernazzaniO, Moran PM & Jacobs C, 2005).

Les distorsions cognitives

1. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Viol (échelle de cognition n°1) (Bumby, 1996),
2. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Aggression sexuelle d'enfants (échelle de cognition n°2) (Bumby, 1996),
3. Questionnaire sur les attitudes sexuelles (Hanson, 1994),
4. Echelle d'évaluation de la peur d'être mal jugé ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)
5. Echelle d'évaluation de Miller sur l'intimité sociale (Miller, 1982),
6. Echelle d'évaluation de l'isolement social et de la détresse (Watson D et Friend R, 1969),
7. Echelle de solitude UCLA (Russel D, Peplau L et Cutrona C, 1980),
8. Child Molest Empathy Measure (CMEM, Fernandez, Marshall, Lightbody & O'Sullivan, 1999)

Les habiletés sociales

1. Test d'intelligence sociale (O'Sullivan M et Guilford JP, 1976),
2. Test d'évaluation de la maîtrise des émotions ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" (Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)),
3. Répertoire de la colère de Buss-Durkee (Buss A et Durkee A, 1957),
4. Evaluation de la maîtrise de soi chez les délinquants sexuels (GoguenBc, Yates PM et Blanchard L, 2000),
5. Le questionnaire de désirabilité sociale de Crown et Marlow (1960, traduction par T. Pham, 1999),
6. Questionnaire de Mehrabian et Epstein,
7. Evaluation de la frustration (Rosenzweig, 1948),
8. Echelle d'évaluation de la solitude (UCLA) (Russell D., Peplau L. et Cutrona C., 1980).

L'empathie

1. Questionnaire d'empathie (Rosenberg),
2. Questionnaire UOT (traduction Pham et Amico, 1994),
3. Questionnaire « Child Molester Empathy Measure » (Fernandez, Marshall, Lightbody et O'Sullivan, 1999),
4. Questionnaire « RapistEmpathyMeasure » (Fernandez et Marshall, 2003).

Divers

1. Inventaire d'alliance thérapeutique (Horvath AO, Greenberg LS, 1989),
2. Questionnaire sur le processus d'aide (Wollert RW, 1986),G
3. Grille d'évaluation du déni et de la minimisation chez les agresseurs sexuels (McKibben A., 1995).

Jeux pédagogiques / photolangage

1. Brin de Jasette (2011)
2. Shalimar (2008)

PARADOXE

GRUPE PILOTE DE PRISE EN CHARGE SOCIO-ÉDUCATIVE POUR ADOLESCENTS AUTEURS DE FAITS QUALIFIÉS « INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL » SUR LA RÉGION DE MONS-TOURNAI



**Par module : 4 séances de 2h30
le mercredi en après-midi**

Pour toute demande d'information ou de préadmission, n'hésitez pas à nous contacter via centredappui@uppl.be ou par téléphone au 069/888333

Modalités

- Groupe fermé, le mercredi après midi
- Min 4 et Max 7 participants
- Nécessité d'avoir commis un fait « en lien avec les mœurs »
- Existence d'un service mandant
- Minimum 14 ans – maximum 18 ans*
- Reconnaissance minimale ou partielle des faits

*Aménagements au cas par cas (maturité, minorité prolongée, etc.).

Contre-indications

- Lourdes pathologies psychiatriques
- Déficience mentale modérée à sévère

Transmission d'informations aux mandants

- Avec le respect de la déontologie et le maintien d'un lien de confiance
- Transmission d'informations relatives : aux présences, à la participation et l'investissement général et au risque imminent
- Différents temps prévus à cet effet : durant les entretiens pré et post-groupe, lors de la transmission du rapport final de prise en charge et lorsque la nécessité s'en fait sentir.

Equipe et Contacts

- **Direction** : Julien LAGNEAUX
- **Responsable du projet** : Bertrand JACQUES
- **Equipe ParADOxe** :
 - Luca CARRUANA, psychologue
 - Bertrand JACQUES, criminologue et sexologue
 - Dorothee ROUSSEAU, psychologue
 - Véronique SERMON, sexologue
- **Adresse** : rue Despars, 92 – 7500 TOURNAI
- **Contacts** : Tél : 069/888.333 – Fax : 069/888.334 – Email : centredappui@uppl.be

